



## Justificatifs d'hébergement

Par **0610tartine64**, le **05/11/2015** à **14:55**

Bonjour,

Je suis en train de me séparer de mon compagnon qui a tenu des propos/menaces violents à mon égard. Mon fils né d'un premier mariage va donc aller immédiatement à l'internat pendant les semaines qui viennent pour ne pas être exposé à cette période difficile. Mon ex-mari me demande de lui indiquer par écrit où l'enfant va être logé tous les week-end et vacances quand il n'est pas à l'internat. Ai-je une obligation quelconque de me justifier, sachant qu'il constitue surement un dossier pour demander la garde que j'ai depuis 10 ans. Mon ex-mari habite à l'autre bout de la France Je peux me faire prêter des appartements le week-end pour ne pas rentrer à la maison mais suis-je dans l'obligation de lui donner les adresses car quelque part, je lui permet de constituer un dossier contre moi (nous ne nous entendons pas depuis le divorce).

Merci pour votre réponse.